



**RAPPORT D'ACTIVITE DE
L'ASSOCIATION DES JEUNES
MAGISTRATS**

ANNEE 2018-2019

contact@jeunesmagistrats.fr

Table des matières

<u>PROPOS INTRODUCTIFS.....</u>	<u>3</u>
<u>L'ÉQUIPE DE L'AJM.....</u>	<u>5</u>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJM EN 2018-2019	5
LES NOUVEAUX REFERENTS GEOGRAPHIQUES DE L'AJM	6
<u>LES AVANCEES DE L'AJM EN 2018-2019</u>	<u>7</u>
L'AUGMENTATION DU NOMBRE DE MEMBRES ET DE READHESIONS.....	7
LA CREATION DES REFERENTS GEOGRAPHIQUES DE L'AJM.....	8
LE DEVELOPPEMENT DE LA VISIBILITE DE L'ASSOCIATION AUPRES DES MAGISTRATS, DES PARTENAIRES DU MONDE JUDICIAIRE ET DU GRAND PUBLIC	8
LE DEVELOPPEMENT DE LA VISIBILITE INSTITUTIONNELLE DE L'ASSOCIATION	9
<u>L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES MAGISTRATS</u>	<u>12</u>
LE KIT DE SURVIE DU JEUNE MAGISTRAT.....	12
L'AIDE AUX AUDITEURS DE JUSTICE PENDANT LE CHOIX DES POSTES	13
LES INTERVENTIONS DE L'AJM A L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE.....	13
LE REGROUPEMENT DES JEUNES MAGISTRATS	14
LE CATALOGUE DES RETOURS D'EXPERIENCES SUR LA FORMATION CONTINUE	15
LA LISTE DE DISCUSSION	15
<u>LA VEILLE SUR LA FORMATION A L'ENM</u>	<u>16</u>
DES CONTACTS PRIVILEGIES AVEC LES AUDITEURS DE JUSTICE.....	16
UN NOUVEAU DEFI	16
<u>LA COMMUNICATION ET L'ÉDUCATION CIVIQUE SUR LA JUSTICE.....</u>	<u>17</u>

LE PROJET EDUCADROIT	17
LE PROJET PHILOJEUNES	18
<u>LA REFLEXION ET LES DEBATS SUR LE METIER DE MAGISTRAT ET LA JUSTICE.....</u>	<u>19</u>
LA PARTICIPATION A DES COLLOQUES	19
LA REDACTION D'ARTICLES	21
LES RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES DU MONDE JUDICIAIRE	22
LA PARTICIPATION DE L'AJM A LA MISSION SUR L'EVALUATION DES CHEFS DE COUR D'APPEL ET DE JURIDICTION	26
L'OUVERTURE DE L'AJM SUR L'EUROPE ET L'INTERNATIONAL	26
<u>L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AJM</u>	<u>27</u>
<u>LE BILAN COMPTABLE DE L'AJM EN 2018-2019</u>	<u>29</u>
<u>TO BE CONTINUED...L'EQUIPE DE L'AJM POUR L'ANNEE 2019-2020.....</u>	<u>31</u>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJM EN 2019-2020	31
LES REFERENTS GEOGRAPHIQUES DE L'AJM EN 2019-2020	32
CONTACTS	33
<u>ANNEXES</u>	<u>34</u>
ANNEXE 1 : FICHE DE PRESENTATION DU PROJET EDUCADROIT EN PARTENARIAT AVEC LE DEFENSEUR DES DROITS	34
ANNEXE 2 : FICHE DE PRESENTATION DU PROJET PHILOJEUNES EN PARTENARIAT AVEC L'UNESCO .	34

Propos introductifs



Chers collègues,
Chers partenaires du monde judiciaire,

L'Association des Jeunes Magistrats créée en 2007 est une association apolitique, a-syndicale ayant quatre champs d'action principaux : l'accompagnement des jeunes magistrats, la veille sur la formation à l'École Nationale de la Magistrature, la communication et l'éducation civique sur la justice et la réflexion et les débats sur le métier de magistrat et la justice.

L'Association des Jeunes Magistrats, l'AJM, comme on l'appelle plus familièrement, est un espace d'échanges bienveillants pour les jeunes magistrats dès la sortie de l'École Nationale de la Magistrature (ENM). L'esprit d'entraide et le souci de partager son expérience sont au cœur de l'accompagnement des jeunes magistrats. L'AJM offre plusieurs outils tels que le célèbre « kit de survie du jeune magistrat » pour la prise de poste et les changements de fonction, le catalogue des retours d'expériences sur la formation continue et la liste de discussion permettant d'échanger des informations, de débattre ou tout simplement de sortir la tête de l'eau entre deux piles de dossiers grâce à la minute culturelle de l'AJM.

L'Association des Jeunes Magistrats est une association transversale. En effet, ses 470 membres sont aussi bien des auditeurs de justice, des magistrats du siège ayant des fonctions spécialisées ou généralistes au civil comme au pénal, que des magistrats du parquet ou encore exerçant en administration centrale.

Il n'y a aucune limite d'âge pour être membre de l'AJM. Le partage d'expériences entre les différentes promotions de magistrats est une vraie richesse.

« La jeunesse n'est pas une période de la vie, elle est un état d'esprit. »

L'AJM est également une association dynamique ayant le souci de ne pas rester dans l'entre-soi, d'échanger avec les greffiers, avocats, policiers, gendarmes, personnels pénitentiaires notamment. Ainsi, les temps forts de l'AJM (apéro de rentrée, Regroupement, Assemblée générale) sont autant d'occasions pour les jeunes magistrats d'échanger avec l'ensemble des partenaires du monde judiciaire.

« Un magistrat qui ne doute pas est un magistrat mort pour la Justice. »

Les jeunes magistrats ont par ailleurs à cœur de faire connaître leur métier souvent méconnu du grand public et se déplacent régulièrement dans les établissements scolaires via les projets Educadroît en partenariat avec le Défenseur des droits et Philojeunes en partenariat avec l'UNESCO.

Accompagner, échanger, débattre, décloisonner, faire de la pédagogie sur le métier de magistrat et la Justice...telles sont les ambitions de l'AJM. Poursuivant ces objectifs, l'année 2018-2019 aura été très riche en projets et en rencontres.

Après six années passées au sein du Conseil d'administration et une année de présidence passionnante et intense, j'ai aujourd'hui le plaisir de passer la main et d'adresser tous mes vœux à la nouvelle équipe du Conseil d'administration et de référents géographiques, avec qui, j'en suis sûre, l'Association des Jeunes Magistrats poursuivra sa belle route !

Bonne lecture et bien à vous,

Anne-Sophie BERNACHOT
Présidente de l'Association des Jeunes Magistrats

L'équipe de l'AJM

Le Conseil d'administration de l'AJM en 2018-2019

MEMBRES DU BUREAU DE L'AJM :

Anne-Sophie BERNACHOT, Présidente, promotion 2013,

Jean-Baptiste CRABIERES, Vice-Président, promotion 2012,

Marion ADAM, Secrétaire, promotion 2007,

Sékolène PASQUIER, Trésorière, promotion 2010.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJM :

Outre les membres du bureau, le conseil d'administration est constitué de :

Florence LARDET, Communication, promotion 2012,

Elsa LAVERGNE, Accompagnement des jeunes magistrats, promotion 2012,

Josette PHILIPPE, Formation et éducation civique, promotion 2015,

Anissa JABRI, Réflexions et débats, promotion 2014,

Julien GOLDSZLAGIER, Réflexion et débats, promotion 2012.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI DE L'AJM :

Sont membres du conseil d'administration élargis des personnes souhaitant intégrer le conseil d'administration mais en bénéficiant au préalable d'une phase d'observation avec un investissement plus restreint ainsi que des personnes ayant occupé des postes à

responsabilité au sein de l'association et souhaitant faire bénéficier de leur expertise les membres actuels de l'association :

Philippe GUISLAIN, promotion 2006,

Linda MAIZENER, promotion 2009,

Alexandre DJINDIAN, promotion 2017,

Grégory MARTIN DIT NEUVILLE, promotion 2017,

Florence GARZINO, promotion 2018.

Les nouveaux référents géographiques de l'AJM

Les référents géographiques de l'AJM ont renforcé l'équipe de l'AJM. Les jeunes magistrats disposent **depuis janvier 2019** de 7 référents géographiques en métropole et en Outre-mer :

***Région Nord-Ouest** : Cours d'appel de Rouen, Caen, Rennes, Angers, Poitiers. Alexia CUSSAC, substitut placé près la Cour d'appel de Rennes (promotion 2015).

***Région Nord-Est** : Cours d'appel de Douai, Amiens, Reims, Metz, Nancy, Colmar, Besançon. Cyril JOUVE, juge placé près la Cour d'appel d'Amiens (promotion 2016).

***Région Ile de France** : Cours d'appel de Paris, Versailles. Marie JONCA, substitut au Tribunal de grande instance de Paris (promotion 2016).

***Région Centre** : Cours d'appel de Orléans, Bourges, Limoges, Riom, Dijon. Jérémy FORST, juge placé près la Cour d'appel de Bourges (promotion 2014).

***Région Sud-Est** : Cours d'appel de Lyon, Chambéry, Grenoble, Aix en Provence, Nîmes, Montpellier, Bastia. Thomas LAMORELLE, substitut au Tribunal de grande instance de Lyon (promotion 2012).

***Région Sud-Ouest** : Cours d'appel de Bordeaux, Pau, Agen, Toulouse. Philippe GUISLAIN, vice-président placé près la Cour d'appel de Toulouse (promotion 2008).

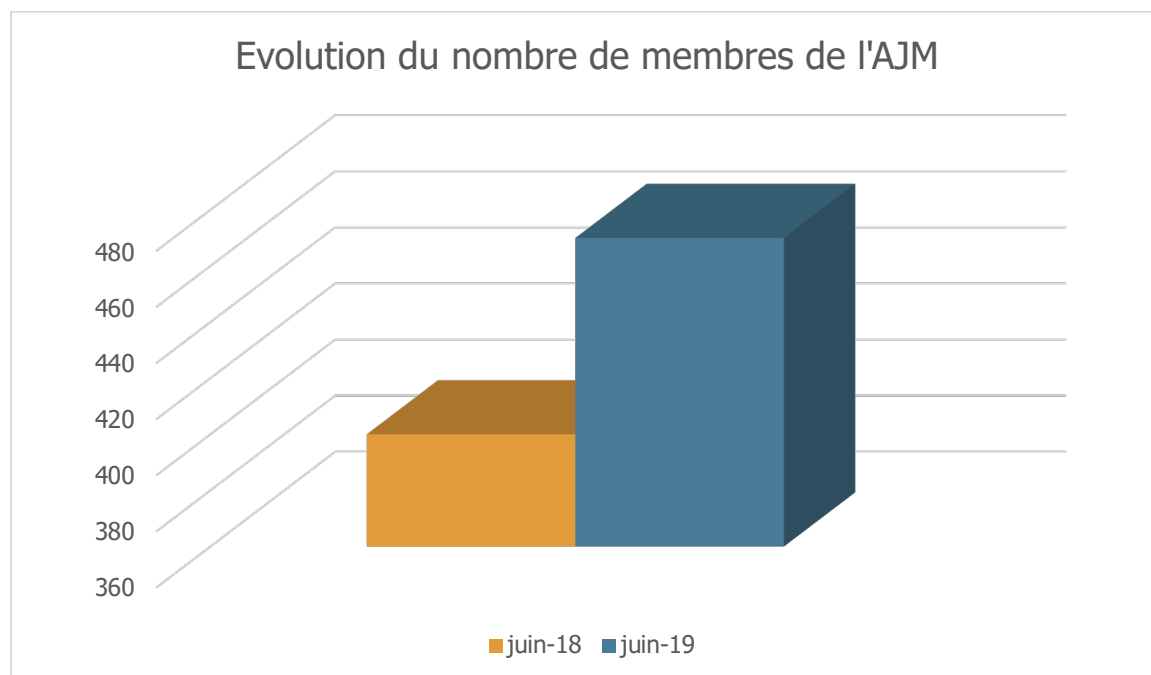
***Région Outre-Mer** : Cours d'appel de Basse-Terre, Fort de France, Cayenne, Saint-Denis, Papeete, Nouméa. Myriam FOUZAI, juge au Tribunal de grande instance de Fort de France (promotion 2013).

Les avancées de l'AJM en 2018-2019

L'augmentation du nombre de membres et de réadhésions

Le nombre de membres de l'AJM a augmenté de manière significative cette année avec une majorité d'**adhésions et de réadhésions** dans les promotions 2017, 2018 et 2019.

La **liste de discussion** entre les membres de l'AJM comptait au 15 juin 2019, **470 membres** sur toute la France permettant ainsi des échanges entre tous les membres issus des différentes promotions qu'ils soient auditeurs de justice, magistrats du siège, du parquet ou exerçant en administration centrale.



La création des référents géographiques de l'AJM

Afin de développer davantage les actions de l'Association des Jeunes Magistrats au niveau national, de permettre aux jeunes magistrats et aux partenaires du monde judiciaire d'avoir un contact privilégié au niveau local, **7 référents géographiques de l'AJM** ont été mis en place début **2019** : 6 en métropole et 1 en Outre-Mer.

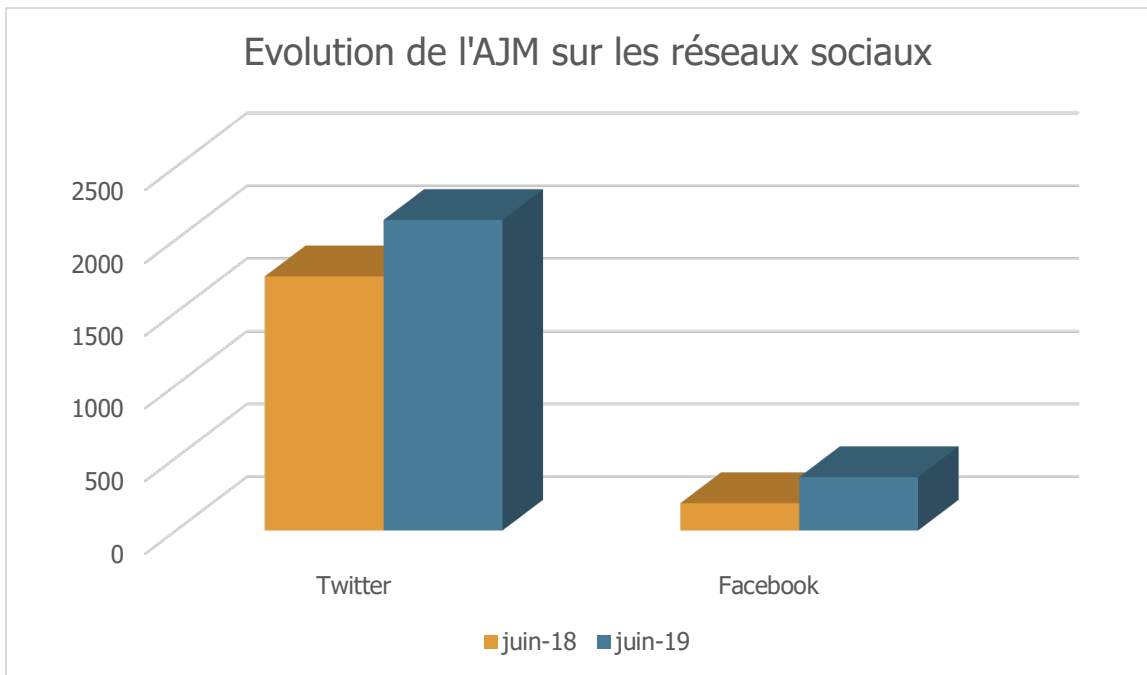
Issus des promotions 2008 à 2016, les référents géographiques de l'AJM permettent de renforcer l'équipe du Conseil d'administration, de **porter des projets aux quatre coins de France** et d'**accompagner au plus près les jeunes magistrats**.



Le développement de la visibilité de l'association auprès des magistrats, des partenaires du monde judiciaire et du grand public

L'AJM a continué cette année à développer ses **outils de communication** à savoir son **site internet** www.jeunesmagistrats.fr , sa **page Facebook** Association des Jeunes Magistrats et son **fil twitter** @ajmagistrats.

Ainsi le **nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux a significativement augmenté** passant à 2.135 abonnés sur **Twitter** en juin 2019 (contre 1.747 en juin 2018 soit une augmentation de **+22%**) et à 367 abonnés sur **Facebook** (contre 188 en juin 2018 soit une augmentation de **+ de 95%**).



Le développement de la visibilité institutionnelle de l'association

L'AJM a adressé ses **vœux** à l'ensemble des Chef(fe)s de juridiction et de Cour ainsi qu'aux différentes autorités institutionnelles en lien avec le monde judiciaire.

La **carte de vœux** reflète les valeurs d'esprit d'équipe, de dynamisme et de partage d'expériences, chères à l'AJM. **Hamida AIMEUR, greffière au Tribunal de grande instance de Paris** a pris le crayon et ainsi dessiné un nouveau logo pour l'AJM.

Toute l'équipe
de l'Association des Jeunes Magistrats
vous présente ses meilleurs vœux
pour **2019**



dessin réalisé pour l'AJM par Harrieta Aremuz,
Greffière au Tribunal de grande instance de Paris

Que **2019**
soit une année remplie
de petits et grands projets,
de rencontres,
d'échanges entre partenaires
du monde judiciaire.
Que les idées d'aujourd'hui
fassent les succès de demain !
Bonne année !



ASSOCIATION DES JEUNES MAGISTRATS
Association loi 1901

✉ contact@jeunesmagistrats.fr

🏠 www.jeunesmagistrats.fr

L'AJM a participé à plusieurs **rencontres institutionnelles** avec :

- **Le Procureur général près la Cour de cassation**, François MOLINS, le 9 janvier 2019 ;
- **La Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du Ministère de la Justice**, Isabelle ROME, le 10 janvier 2019 ;
- **La Conseillère Justice du Président de la République**, Sonya DJEMNI-WAGNER, le 8 avril 2019 ;
- **La Conseillère Justice du Premier Ministre**, Charlotte CAUBEL, le 12 avril 2019 ;
- **Le Directeur de l'Administration pénitentiaire**, Stéphane BREDIN, le 15 mai 2019.

Ces rencontres institutionnelles ont été l'occasion de faire connaître l'Association des Jeunes Magistrats, d'envisager des réflexions communes et de porter la voix des jeunes magistrats.



L'accompagnement des jeunes magistrats

Le kit de survie du jeune magistrat

Le kit de survie du jeune magistrat est une compilation de **fiches très pratiques** destinées à faciliter la prise de fonction des jeunes magistrats.

101 pages de **conseils très concrets** comme par exemple à qui se présenter quand on arrive en juridiction, à qui demander ses codes Cassiopée ou sa carte agent lors de sa prise de poste mais aussi des **fiches par fonction** : comment prendre en charge un cabinet de juge des enfants, de juge d'instruction, de substitut du Procureur de la République ?

Fruit d'un **travail d'équipe** et manifestation de l'**entraide** entre les différentes promotions, Elsa LAVERGNE a coordonné cette année ce projet d'actualisation du kit de survie.

Le cru 2019 du kit de survie du jeune magistrat est un **outil précieux** utile non seulement lors de la **prise de fonction** mais également à chaque **changement de fonction**.

Le kit de survie du jeune magistrat est **réservé aux membres de l'AJM** et peut être commandé à l'adresse : contact@jeunesmagistrats.fr

L'aide aux auditeurs de justice pendant le choix des postes

Chaque année, l'AJM **met en relation les auditeurs de justice et les collègues membres de l'AJM en juridiction**. Cela permet aux auditeurs de justice de pouvoir obtenir des informations concrètes sur les postes proposés en sortie d'école.

Cette année, la promotion 2017 a pu via l'**adresse choixdepostes@jeunesmagistrats.fr** être mise en relation avec des collègues en juridiction en métropole et en Outre-mer y compris en soirée et pendant le week-end de Pâques.

Les interventions de l'AJM à l'Ecole Nationale de la Magistrature

L'AJM intervient deux fois par an à l'Ecole Nationale de la Magistrature : au printemps devant la **promotion sortante** et l'été devant la **promotion entrante**.

Cette année, Anissa JABRI et Anne-Sophie BERNACHOT ont présenté le 2 juillet 2018 l'Association des Jeunes Magistrats aux **auditeurs de justice de la promotion 2018** et Jean-Baptiste CRABIERES et Philippe GUISLAIN ont échangé avec les **auditeurs de justice de la promotion 2017** le 29 avril 2019.





Le Regroupement des jeunes magistrats

Chaque année, l'AJM regroupe la promotion sortante trois ou quatre mois après sa prise de fonction. Le Regroupement de l'AJM est l'occasion **d'échanger sur la prise de poste**, les difficultés, les bonnes pratiques, les préoccupations des jeunes magistrats. Le Regroupement est également l'occasion d'inviter une personnalité du monde judiciaire.

Le Regroupement a eu lieu le **1er décembre 2018** au Tribunal de grande instance de Paris dans la salle 2.13 Charlotte-Béguignon Lagarde, première femme magistrate française. Les riches échanges avec les collègues issus de la promotion 2017 ont été suivis de la diffusion du **film documentaire « Ni juge ni soumise »** et d'un débat entre magistrats, partenaires du monde judiciaire et nos invités **Anne GRUWEZ, juge d'instruction belge et Bernard MICHIELSEN, Premier Substitut du Procureur du Roi à Bruxelles**.



Le catalogue des retours d'expériences sur la formation continue

Chaque année, les magistrats choisissent une formation continue obligatoire. L'AJM compile les **retours d'expériences de chacun sur telle ou telle formation** suivie afin de permettre à chaque membre de l'AJM d'effectuer un choix éclairé de formation continue. Le catalogue des retours d'expériences sur la formation continue a été actualisé et diffusé aux membres début septembre 2018.



La liste de discussion

La liste de discussion est un **espace d'échanges bienveillants** entre membres de l'AJM. Elle compte l'ensemble des membres de l'AJM, permet au Conseil d'administration et aux référents géographiques de **diffuser des informations** et aux membres d'avoir un espace de discussion, de réagir, de **débattre** s'ils le souhaitent.

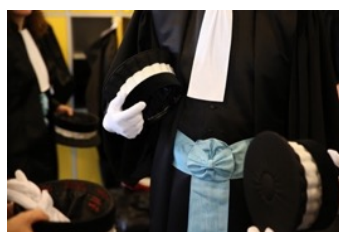
La liste de discussion permet également de diffuser aux jeunes magistrats la **minute culturelle** (compilation des sorties en librairie, au cinéma, des émissions de télévisions, expositions en lien avec la Justice) et la **minute juridique** (focus sur une nouveauté législative).

Au 15 juin 2019, la liste de discussion de l'AJM comptait **470 membres** sur toute la France.

La veille sur la formation à l'ENM

Des contacts privilégiés avec les auditeurs de justice

Les **interventions biannuelles à l'Ecole Nationale de la Magistrature** devant la promotion entrante et devant la promotion sortante, **l'adresse contact@jeunesmagistrats.fr** permettent à l'AJM de nouer et d'entretenir pendant l'année des contacts privilégiés avec les auditeurs de justice notamment sur leur temps de formation à Bordeaux.



Un nouveau défi

Ce champ d'action de l'AJM a bénéficié d'une période assez sereine tant la formation à l'ENM apparaît adaptée aux enjeux de la prise de fonction et a le **souci de chaque année s'adapter aux attentes des auditeurs**. Toutefois, depuis l'annonce de la suppression éventuelle de l'Ecole Nationale de la Magistrature ou d'une volonté de réformer la scolarité en intégrant les jeunes magistrats dans un tronc commun d'une grande Ecole de la fonction publique, **ce champ de l'AJM a été réinvesti** à la fois sur la liste de discussion interne de l'AJM et sur les réseaux sociaux pour expliquer pourquoi les magistrats doivent être formés dans une Ecole spécifique et rappeler les atouts de l'Ecole Nationale de la Magistrature, Ecole d'ailleurs enviée dans le monde entier.

La communication et l'éducation civique sur la Justice

Le projet Educadroit

L'AJM est partenaire du projet Educadroit du **Défenseur des droits** depuis plusieurs années. Des professeurs ou personnes intéressées par des interventions sur le métier de magistrat, le droit ou la Justice nous contacte via la plateforme Educadroit. L'AJM relaie ces demandes aux membres et des collègues interviennent ainsi en **établissements scolaires** notamment en ayant à disposition les **outils pédagogiques** Educadroit.

L'AJM a participé aux **comités de suivi** du projet Educadroit en janvier et juin 2019.

Ainsi l'AJM est intervenue cette année dans des **lycées** (Villebon sur Yvette, Tremblay en France par exemple), a facilité la recherche de **stages en juridiction** de jeunes à Paris et à Lyon notamment, a répondu aux étudiants dans le cadre d'**interviews** sur le métier de magistrat.



Le projet PhiloJeunes

Le partenariat de l’AJM avec l’**UNESCO** sur le projet PhiloJeunes a été officialisé à l’**automne 2018**. Il s’agit toujours d’une démarche pédagogique au profit des plus jeunes mais cette fois avec un **angle philosophique** quant aux sujets abordés. Le projet PhiloJeunes est inspiré de la pratique canadienne des équipes de procureurs et de professeurs de philosophie intervenant ensemble dans les établissements scolaires.

Anissa JABRI, membre du Conseil d’administration de l’AJM en charge du projet, a pu se déplacer au **Canada** en janvier 2019 et observer de plus près le projet avant de le mettre en place en France.

L’AJM a participé à la **Nuit de la Philosophie à l’UNESCO le 16 novembre 2018** et assisté à la pièce de théâtre « Qui a tué FREEBIRD ? », jouée par des comédiens canadiens dans le cadre du projet PhiloJeunes. Cette pièce de théâtre est destinée à **favoriser le développement de l’esprit critique chez les jeunes**.

PhiloJeunes

Éducation

aux valeurs démocratiques et civiques

avec le dialogue philosophique

pour les jeunes de 5 à 16 ans



L’AJM a assisté au spectacle « Qui a tué FREEBIRD ? » le 16 novembre 2018 à l’UNESCO dans le cadre du projet PhiloJeunes. Cette pièce de théâtre mise en scène par Hugo TURGEON, destinée aux jeunes de 14 à 17 ans, se veut, dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, l’occasion d’amener les jeunes à chercher à comprendre, à dialoguer.

La réflexion et les débats sur le métier de magistrat et la Justice

La participation à des colloques

Florence LARDET et Jean-Baptiste CRABIERES sont intervenus à **Lyon le 25 octobre 2018** au colloque organisé par l'Université Lyon III sur **l'Office du juge pénal et les nullités de procédure**.

COLLOQUE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON III
OFFICE DU JUGE PÉNAL ET NULLITÉS DE PROCÉDURE

8H45-17H45
25 OCTOBRE 2018

Auditorium MALRAUX
Université Jean Moulin Lyon 3
10 rue Rollet - Lyon 6e

CONTACT
Équipe de recherche
Louis JOUSSEROT
= adp@univ-lyon3.fr
= 04 26 31 97 57 / 88 49





Anne-Sophie BERNACHOT est intervenue le **11 mars 2019 à la Cour de cassation** dans le cadre d'une table ronde sur les femmes dans la Justice aujourd'hui (magistrate, avocate, directrice pénitentiaire, directrice à la protection judiciaire de la jeunesse, huissier, notaire) au **colloque « Femmes, Droit et Justice »**.

COLLOQUE À LA COUR DE CASSATION

Femmes, droit et justice



lundi 11 mars 2019
de 9h30 à 17h00
en Grand'chambre



Manifestation validée au titre de la formation continue des magistrats et des avocats
Les attestations de présence seront délivrées sur demande à la fin du colloque





La rédaction d'articles

La Présidente de l'AJM a répondu à une **interview des Petites Affiches** sur l'association en juin 2019.

Les membres du Conseil d'administration et les référents géographiques de l'AJM rédigent régulièrement des **Tribunes dans la Gazette du Palais**. Ainsi ont été publiées cette année les Tribunes suivantes :

- « Pour l'organisation d'états généraux sur les mineurs non accompagnés » par Anissa JABRI en septembre 2018 ;
- « L'habit fait parfois le moine » par Linda MAIZENER en décembre 2018 ;
- « La justice et les mouvements collectifs » par le Conseil d'administration de l'AJM en février 2019 ;
- « Le juge à la peine pour emprisonner ? » par Marie JONCA et Cyril JOUVE en juin 2019.

Les rencontres avec les partenaires du monde judiciaire

Cette année encore nous avons mis en place de **nombreux projets de décroisement** avec les avocats, les enquêteurs, les greffiers, les jeunes psychiatres et l'ensemble des partenaires du monde judiciaire. L'idée est de ne pas rester entre soi, de s'ouvrir, d'échanger avec les avocats, enquêteurs, greffiers, partenaires du monde judiciaire.

L'apéro de rentrée de l'AJM en septembre 2018 a été l'occasion d'organiser avec **l'Union des Jeunes Avocats de Paris** un évènement commun autour de la **pièce de théâtre « Plaidoiries » de Richard BERRY**.

Nous avons assisté à la pièce de théâtre puis **croisé nos regards de magistrats, avocats, greffiers, enquêteurs, professionnels du droit**, autour du thème de l'éloquence avec Caroline VIGNEAUX, avocate devenue humoriste, Richard BERRY, comédien, Mathieu ARON, journaliste et Bertrand PERRIER, avocat aux Conseils.





L'AJM a participé aux **petits déjeuners organisés par l'Union des Jeunes Avocats de Paris** sur l'engagement chez les jeunes et le bien-être au travail les 20 avril et 31 mai 2019.



L'AJM a assisté à l'**Assemblée générale de l'association « Femmes de Justice »** le 7 décembre 2018 dans la salle Colbert à l'Assemblée nationale. Avec plus de 150 participants, ce moment fut riche en échanges et en partage d'expériences.



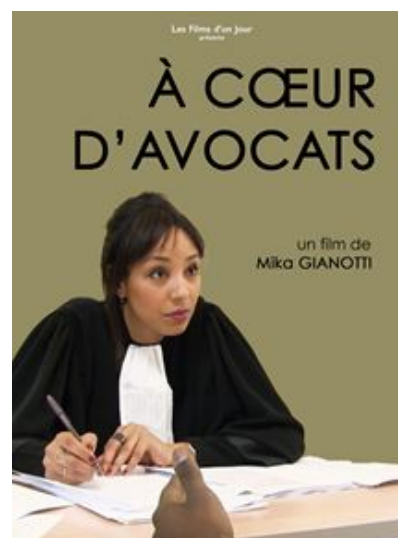
Invitée par Madame la Haute fonctionnaire à l'égalité femmes-hommes du Ministère de la Justice, l'**AJM a assisté à la signature du texte d'engagement pour une parole non sexiste** le 7 mars 2019 en présence de Madame la Secrétaire générale, Monsieur l'Inspecteur général, de chef(fe)s de Cours et de tribunaux, de Directeurs et Directrices d'administration centrale, de Directeurs et Directrices des services pénitentiaires, de Directeurs et Directrices de la protection judiciaire de la jeunesse, signataires.



L'AJM a assisté à l'Ouverture du 76ème **Congrès de la Fédération Nationale des Unions des Jeunes Avocats** le 29 mai 2019 en présence de la Présidente de la FNUJA, du Président de l'UJA de Paris, de Madame la Bâtonnière, Madame la Présidente du Conseil National des Barreaux et de Monsieur le Directeur des Affaires Civiles et du Sceaux.



L'AJM a en juin 2019 assisté à la **Revue de l'Union des Jeunes Avocats de Paris** et a participé à un **ciné débat autour du documentaire « A cœur d'avocats » de Mika GIANOTTI** au cinéma de l'Odéon à Paris 6ème.



La participation de l'AJM à la Mission sur l'évaluation des chefs de cour d'appel et de juridiction

L'AJM a été entendue le 24 avril 2019 par la **mission confiée par Madame la Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à Monsieur Guy CANIVET, relative à l'évaluation des chefs de cour d'appel et de juridiction.**

Après avoir réalisé un sondage auprès des membres de l'AJM, Philippe GUISLAIN et Cyril JOUVE ont représenté l'association et ainsi exposé le **point de vue des jeunes magistrats sur l'évaluation des chefs de cour et de juridiction à 360°.**

L'ouverture de l'AJM sur l'Europe et l'International

L'AJM se veut **ouverte sur l'Europe et l'International** et s'intéresse à la situation notamment des **jeunes magistrats** partout dans le monde.



L'AJM a pu par exemple échanger en 2018-2019 avec l'association des jeunes magistrats roumains : « the **Romanian Judge's Forum Association** ».



Florence LARDET, Anissa JABRI et Marion ADAM ont plus particulièrement travaillé cette année sur la situation de la magistrature en Roumanie.

L'Assemblée générale de l'AJM

Chaque année, l'AJM organise son Assemblée générale au mois de juin afin de regrouper les jeunes magistrats, faire le bilan de l'année écoulée et échanger avec un invité prestigieux et les partenaires du monde judiciaire. Cette année, l'Assemblée générale de l'Association des Jeunes Magistrats s'est tenue le **samedi 15 juin 2019** dans la salle des Criées à la **Cour d'appel de Paris**.

Anne-Sophie BERNACHOT (promotion 2013), Présidente de l'AJM, a développé le **bilan** de l'année 2018-2019 et expliqué son **souhait de passer la main**, après six années passées dans le Conseil d'administration et une année de présidence passionnante et intense.

Jean-Baptiste CRABIERES (promotion 2012), jusqu'alors Vice-Président, a été **élu Président de l'AJM**. **Cyril JOUVE** (promotion 2016), jusqu'alors référent géographique pour la région Nord-Est, a été **élu Vice-Président de l'AJM**.

Le **Conseil d'administration et les Référents géographiques** ont été **renouvelés**.

Renaud VAN RUYMBEKE, Premier Vice-Président chargé de l'instruction au Tribunal de grande instance de Paris était notre **invité d'honneur**.



Les **échanges et partages d'expériences** ont porté sur la prise de fonction au parquet comme au siège, les relations avec la hiérarchie, comment faire face à la masse des dossiers à traiter, la pression médiatique, les relations entre les magistrats, les avocats, les greffiers et se sont terminés autour d'un **cocktail** avec les auditeurs de justice, magistrats, greffiers, la nouvelle Présidente de l'Union des Jeunes Avocats de Paris, la Présidente de l'association des jeunes psychiatres et les partenaires du monde judiciaire présents.



Le bilan comptable de l'AJM en 2018-2019

Les **recettes de l'association** sont essentiellement constituées des cotisations des membres au tarif annuel de 20 euros pour les auditeurs de justice et 30 euros pour les magistrats. On note cette année une augmentation des réadhésions annuelles et un accroissement des adhésions dans les nouvelles promotions 2017, 2018 et 2019.

Les **dépenses de l'association** sont principalement les frais de transport lors des déplacements des membres du Conseil d'administration ou des référents géographiques de l'AJM à l'Ecole Nationale de la Magistrature ou aux colloques et Congrès ; les frais de déplacements des invités de l'AJM tels que cette année, la juge d'instruction belge Anne GRUWEZ au Regroupement annuel des jeunes magistrats ; les frais de cocktail de l'Assemblée générale annuelle ; les frais liés aux cartes de vœux.

Compte de résultat 2018			
Charges		Produits	
Site internet	52,66	Adhésions	1770
Frais bancaire tenue de compte	142,18		
Frais Paypal	4,06		
Photoweb	149,77		
Frais invités regroupement	80		
Frais Diffusion Film Regroupement	158,25		
Frais assemblée générale buffet	700,50		
Total	1 287,42	Total	1770
		RESULTAT	482,58

SITUATION FINANCIERE AU 31 DECEMBRE 2018			
Actif		Passif	
Compte bancaire/paypal	2 154,05	Résultat	482,58
Créances	0		
Situation financière au 31/12/18			2 636,63

Lors de l'Assemblée générale du 15 juin 2019, l'AJM avait un solde créditeur de 4162,35 euros (510 euros de chèques de cotisations de membres à encaisser ; 780,28 sur le compte paypal ; 2 872,07 sur le compte bancaire).

Compte de résultat 1^{er} semestre 2019			
Charges		Produits	
Remboursement AR ENM Bordeaux	193	Adhésions	1660
Frais invités Regroupement restaurant	53,90		
Frais bancaire tenue de compte	71,09		
Frais Paypal	8.71		
Frais de conception des vœux et envoi postal 2019	202		
Frais d'impression des cartes de vœux 2019	112,80		
Frais buffet Assemblée générale 2019	579,83		
Total	1221,33	Total	1660
		RESULTAT	438,67

To be continued...l'équipe de l'AJM pour l'année 2019-2020

A l'issue de l'assemblée générale du 15 juin 2019, le Conseil d'administration et les référents géographiques de l'AJM ont été renouvelés. La nouvelle équipe de l'AJM est la suivante :

Le Conseil d'administration de l'AJM en 2019-2020

BUREAU :

Président, Jean-Baptiste CRABIERES, promotion 2012

Vice-président, Cyril JOUVE, promotion 2016

Trésorière, Ségolène PASQUIER, promotion 2010

Secrétaire, Marion ADAM, promotion 2007

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AJM :

Outre les membres du bureau, le conseil d'administration est constitué de :

Accompagnement des jeunes magistrats, Elsa LAVERGNE, promotion 2012

Formation et éducation civique, Grégory MARTIN DIT NEUVILLE, promotion 2017

Réflexion et débats, Anissa JABRI, promotion 2014, Marie JONCA, promotion 2016, Pénélope CARDON, promotion 2014

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ELARGI DE L'AJM :

Sont membres du conseil d'administration élargis des personnes souhaitant intégrer le conseil d'administration mais en bénéficiant au préalable d'une phase d'observation avec un investissement plus restreint ainsi que des personnes ayant occupé des postes à responsabilité au sein de l'association et souhaitant faire bénéficier de leur expertise les membres actuels de l'association :

Philippe GUISLAIN, promotion 2006

Alexandre DJINDIAN, promotion 2017

Linda MAIZENER, promotion 2009

Josette PHILIPPE, promotion 2017

Anne-Sophie BERNACHOT, promotion 2013

Les référents géographiques de l'AJM en 2019-2020

***Région Nord-ouest :** Cours d'appel de Rouen, Caen, Rennes, Angers, Poitiers : Alexia CUSSAC, substitut placé près la Cour d'appel de Rennes (promotion 2015) ;

***Région Nord-est :** Cours d'appel de Douai, Amiens, Reims, Metz, Nancy, Colmar, Besançon : Cyril JOUVE, juge placé près la Cour d'appel d'Amiens (promotion 2016) ;

***Région Ile de France :** Cours d'appel de Paris, Versailles : Marie JONCA, substitut au Tribunal de grande instance de Paris (promotion 2016) ;

Région Centre : Cours d'appel d'Orléans, Bourges, Limoges, Riom, Dijon : Anne-Sophie BEYSSAC, substitut au Tribunal de grande instance de Dijon (promotion 2011) ;

***Région Sud-est :** Cours d'appel de Lyon, Chambéry, Grenoble, Aix-en-Provence, Nîmes, Montpellier, Bastia : Thomas LAMORELLE, substitut au Tribunal de grande instance de Lyon (promotion 2012) ;

***Région Sud-ouest :** Cours d'appel de Bordeaux, Pau, Agen, Toulouse : Jérémy FORST, juge au Tribunal de grande instance de Pau (promotion 2013) ;

***Région Outre-mer :** Cours d'appel de Basse-Terre, Fort de France, Cayenne, Saint-Denis, Papeete, Nouméa : Myriam FOUZAI, juge au Tribunal de grande instance de Fort de France (promotion 2013).

Contacts

ADRESSE **MAIL** DE L'AJM : contact@jeunesmagistrats.fr

L'AJM est sur les **réseaux sociaux** :



Page Association des Jeunes Magistrats



Fil Twitter : @ajmagistrats

Annexes

Annexe 1 : Fiche de présentation du projet Educadroit en partenariat avec le Défenseur des droits

Annexe 2 : Fiche de présentation du projet Philojeunes en partenariat avec l'UNESCO